

Le tableau de flux de trésorerie est une des composantes des états financiers établis selon les Swiss GAAP RPC. Il renseigne sur l'évolution de la trésorerie et doit être lu à la lumière des autres informations disponibles dans les états financiers. L'article vise à analyser ses principaux éléments pour mieux le comprendre et l'utiliser.

ALFRED STETTLER

VINCENT DOUSSE

LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE ÉTABLI SELON LES SWISS GAAP RPC

Un élément indispensable des états financiers

1. INTRODUCTION

Le tableau de financement est un élément récent des états financiers. Il apporte des renseignements importants sur l'évolution des fonds, ce que ne font pas les autres composantes des états financiers.

Les Swiss GAAP RPC 2005/06 offraient un choix de variations de fonds, tel que les liquidités, les liquidités nettes, l'actif circulant monétaire net ou la situation financière nette. Le fonds de roulement, bien qu'accepté, était jugé comme moins approprié[1]. En effet, une variation favorable du fonds de roulement n'est pas une garantie d'une évolution favorable de la trésorerie.

Dans le nouveau concept modulaire des Swiss GAAP RPC, le tableau de financement fait partie intégrante des RPC fondamentales. La variation de fonds se limite, quant à elle, aux liquidités ou liquidités nettes. Cette limitation s'est imposée parce que les autres tableaux de financement, en particulier le tableau de flux de fonds basé sur le fonds de roulement, ont parfois conduit à des décisions erronées.

Les tableaux de flux de trésorerie prévisionnels ou budgets de trésorerie s'invitent, eux, dans la nouvelle approche de l'article 725 CO proposée dans le Message du 21 décembre 2007 concernant la révision du code des obligations [2].

2. DÉFINITION DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie, les liquidités ou liquidités nettes comme l'appelle la norme Swiss GAAP RPC 4/2007, peut se référer à différentes notions. Il est donc nécessaire de définir ce terme. Les Swiss GAAP RPC 4.4 et 4.5 le définissent comme suit:

«Les liquidités renferment les espèces (avoirs en caisse) et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers (fonds de liquidités). Elles renferment également les fonds monétaires apparentés détenus à titre de réserves de liquidités; il s'agit de moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités et sont soumis à des fluctuations de valeur négligeables.

Les dettes bancaires à court terme arrivant à échéance à tout moment (comptes courants) peuvent être déduites des liquidités et des fonds monétaires apparentés dans la mesure où elles font partie des moyens de paiement et des équivalents moyens de paiement (fonds de liquidités nettes)».

La Swiss GAAP RPC 4.14 précise que:

«les fonds monétaires apparentés à des liquidités ont une durée résiduelle maximale de 90 jours à partir de la date du bilan».

La trésorerie peut donc aussi comprendre des liquidités en monnaies étrangères, ainsi que des placements à terme et des placements fiduciaires arrivant à échéance à moins de 90 jours après la date du bilan.

La définition de la trésorerie garde une certaine souplesse. Il sera donc nécessaire d'indiquer le contenu retenu dans le tableau de flux de trésorerie présenté.

3. LES PRINCIPALES EXIGENCES DES SWISS GAAP RPC

Les dispositions de la Swiss GAAP RPC 4 *Tableau de financement* [3] concernent aussi bien le tableau de flux de trésorerie individuel que le tableau de flux de trésorerie consolidé; pour



ALFRED STETTLER, DR. ÈS SC. ÉCO., PROFESSEUR HONORAIRE HEC, MEMBRE DU CA DE L'AUTORITÉ FÉDÉRALE DE SURVEILLANCE EN MATIÈRE DE RÉVISION ET DU COMITÉ D'EXPERTS DE LA FONDATION SWISS GAAP RPC, LAUSANNE/VD



VINCENT DOUSSE, LIC. HEC, ASSOCIÉ DOXIOR CABINET FIDUCIAIRE SARL., ENSEIGNE À LA HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIEURIE ET DE GESTION D'YVERDON ET À HEC DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, LAUSANNE/VD

ce dernier, la Swiss GAAP RPC 30 prévoit quelques dispositions supplémentaires.

Ces normes prévoient que le tableau de flux de trésorerie doit présenter séparément les flux de trésorerie de l'exercice provenant (RPC 4.1):

- de l'activité d'exploitation, → de l'activité d'investissement,
- de l'activité de financement.

Les différentes rubriques du tableau de flux de trésorerie dépendent du secteur d'activité de l'entité.

Pour la présentation des flux de trésorerie de l'activité d'exploitation, le choix existe entre la méthode directe et la mé-

«Les dispositions de la RPC 4 Tableau de financement concernent aussi bien le tableau de flux de trésorerie individuel que le tableau de flux de trésorerie consolidé; pour ce dernier, la Swiss GAAP RPC 30 prévoit quelques dispositions supplémentaires.»

thode indirecte; la seconde est de très loin la plus utilisée parce qu'elle assure un lien logique avec la comptabilité d'engagements.

Les normes prévoient également que:

- le montant initial et le montant final de la trésorerie doivent correspondre avec les soldes présentés au bilan. Pour une plus grande clarté, ces soldes seront indiqués dans le tableau de flux. La composition de la trésorerie doit aussi être présentée (RPC 4.3) puisque la définition de la trésorerie laisse des ouvertures; → les flux sans incidence sur la trésorerie, tels que l'acquisition d'éléments du patrimoine en leasing financier, ne doivent pas être indiqués dans le tableau de flux. Ils sont toutefois indiqués dans l'annexe (RPC 4.6); → les dépenses et recettes pour intérêts, produits des participations et impôts sur le bénéfice doivent être indiqués séparément dans le tableau de flux ou dans l'annexe (RPC 4.7). Les Swiss GAAP RPC ne précisent pas si ces éléments doivent être classés dans les activités d'exploitation, d'investissement voire de financement.

Le tableau de flux de trésorerie consolidé doit en outre indiquer séparément:

- les versements et les recettes liés à l'acquisition ou à la vente, d'entités consolidées, moins la trésorerie y afférente (RPC 30.28); les principaux éléments du bilan de ces entités à la date d'acquisition ou de vente doivent être indiqués dans l'annexe (RPC 30.42); → les distributions de dividendes aux actionnaires minoritaires des filiales ainsi que les versements ou remboursements en capital de ces actionnaires minoritaires (RPC 30.29); → dans la méthode indirecte, les pertes ou bénéfices provenant des sociétés mises en équivalence (RPC 30.30).

Dans la suite de l'exposé, nous nous référerons au tableau de flux de trésorerie consolidé [4].

4. PRINCIPAUX DÉFIS POSÉS PAR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

4.1 Contenu de la trésorerie consolidée. Préparer un tableau de flux de trésorerie consolidé nécessite en premier lieu de définir précisément la trésorerie qui le concerne. Celle-ci dépendra des composantes du périmètre de consolidation. Il s'agit aussi de connaître le moment de la prise en compte ou de l'abandon de la trésorerie dans le tableau de flux.

À cet égard, la Swiss GAAP RPC 30.1 indique que:

«les comptes consolidés sont les comptes du groupe tel qu'il est défini dans le périmètre de consolidation. Ils englobent les états financiers de la société mère et de ses filiales, y compris les entités sous contrôle conjoint et les entités associées».

La trésorerie du groupe comprendra donc:

- la trésorerie de la société mère; → les 100% de la trésorerie des entités contrôlées, consolidées selon la méthode de l'intégration globale (RPC 30.2 et 30.44); → la part proportionnelle de la trésorerie des entités sous contrôle conjoint, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (RPC 30.3).

Les flux de trésorerie d'une entité mise en équivalence ne touchent en revanche pas ceux du groupe, à l'exception évidemment des flux qui ont une contrepartie avec une entité du groupe tels que le dividende reçu par le groupe, une augmentation du capital en espèces libérée par le groupe.

Dès qu'une entité entre dans le périmètre de consolidation par la méthode de l'intégration globale ou celle de l'intégration proportionnelle, les flux de trésorerie de l'entité concernée influencent ceux du groupe; cette influence cessera au moment de la perte du contrôle de l'entité, par exemple à la suite de la cession totale ou partielle de la participation, qui conduit à un changement de la méthode de consolidation. Un groupe qui souhaite améliorer sa trésorerie consolidée peut donc le faire en acquérant, par échange d'actions, le contrôle ou le contrôle conjoint d'une entité riche en liquidités (cf. 4.3). L'acquisition de l'influence notable sur cette entité n'aurait pas le même effet.

Il va sans dire que les flux de trésorerie liés aux opérations internes s'annulent et qu'ils n'ont par conséquent aucun impact sur le tableau de flux de trésorerie consolidé (RPC 30.7).

4.2 Trésorerie et investissements dans les entités à l'étranger. De nombreux groupes comprennent des investissements dans des entités à l'étranger, soit sous forme d'entités autonomes, telles que des filiales, soit sous forme d'entités dépendantes, telles que des succursales. Les premières ont une monnaie fonctionnelle propre, les secondes recourent à la monnaie fonctionnelle du siège ou de la mère.

La RPC 30.19 ne fait pas cette distinction. Elle indique que les états financiers à consolider, dans une devise étrangère, doivent être convertis dans la devise des comptes consolidés. Cette conversion doit être effectuée selon la méthode du cours de clôture. La RPC 30.61 précise en outre que cette recommandation concerne exclusivement la conversion monétaire des états financiers de sociétés du groupe libellés en monnaies étrangères dans la monnaie de référence des comptes consolidés et ne traite pas de la conversion des opérations en monnaies étrangères dans le cadre de l'établissement des comptes annuels.

La conversion des flux de trésorerie se fait au cours du jour de la transaction. Cependant, par simplification, l'autofinancement est converti au cours moyen de la période, sauf si le compte de résultat est converti au cours de clôture (RPC 30.63).

Les flux d'investissement et de financement sont également convertis au cours du jour des flux concernés. Les écarts de conversion qui en découlent sont cependant sans influence directe sur les différentes catégories de flux de trésorerie, qu'il s'agisse des flux des activités d'exploitation, d'investissement ou de financement; ils sont en effet indiqués séparément au bas du tableau de flux sous une rubrique distincte *Effet des variations des cours de change sur la trésorerie*, comme l'illustre l'exemple au *tableau 1*.

Remarquons que les variations de change peuvent aussi être présentées après la variation nette de la trésorerie.

La préparation d'un tableau de flux de trésorerie impliquant une entité étrangère doit donc passer par les étapes suivantes:

a) retraiter le bilan consolidé de l'exercice précédent (fin N-1) en appliquant les taux de clôture de la fin de la période concernée, N, pour la conversion des actifs et des capitaux étrangers. L'écart de conversion qui en résulte touche les capitaux pro-

pres. Toutefois, l'écart qui concerne la trésorerie sera indiqué séparément dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

b) Reconstituer les mouvements de fonds de trésorerie bruts de la période N et intégrer ces flux dans le tableau de flux lorsqu'ils ont une incidence sur la trésorerie du groupe.

Le tableau de flux de trésorerie est un document relativement difficile à établir; sa préparation sera facilitée par des procédures strictes de reporting.

4.3 L'acquisition et la cession d'entités consolidées. Le flux de trésorerie lié à l'acquisition d'une entité consolidée par

«Le flux de trésorerie lié à l'acquisition d'une entité consolidée par l'intégration globale ou proportionnelle doit être classé dans les flux d'investissement.»

l'intégration globale ou proportionnelle doit être classé dans les flux d'investissement. Il figurera dans le tableau de flux pour le montant payé déduction faite de la trésorerie que l'entité consolidée détient au moment de cette acquisition:

- Coût d'acquisition de la participation acquise
- ./. Paiement par la remise d'autres éléments que de la trésorerie (actions propres, actions émises dans le cadre d'une augmentation du capital, etc.)
- ./. Montant à payer au cours des périodes suivantes
- = Montant payé par le groupe (sortie de trésorerie pour le groupe)
- ./. Trésorerie de l'entité acquise à la date d'acquisition ou quote-part de la trésorerie en cas d'intégration proportionnelle (entrée de trésorerie pour le groupe)
- = Flux net de trésorerie d'investissement

La même logique s'applique en cas de cession d'une participation consolidée.

Présentons maintenant le tableau de flux de trésorerie consolidé d'un groupe qui a relevé avec succès les défis évoqués ci-dessus. Analysons et tentons de comprendre l'essentiel du tableau présenté par l'entité.

5. ANALYSE DE CAS

5.1 Données. L'entreprise Nox SA est une entreprise industrielle suisse. Ses états financiers consolidés sont établis selon le référentiel Swiss GAAP RPC. Comme la plupart des entreprises, elle a choisi la méthode indirecte pour présenter le tableau de flux de trésorerie consolidé (cf. *tableau 2*).

Le groupe a des activités en Suisse et à l'étranger; il comprend des filiales, des co-entreprises et des entreprises associées.

5.2 Analyse des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation (voir 1). Le flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation provient des principales activités génératrices de revenus. Il montre dans quelle mesure le

Tableau 1: EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE
(en millions)

Les états financiers d'une filiale américaine, dont la monnaie fonctionnelle est l'USD, sont convertis en CHF, monnaie de référence pour les comptes consolidés. Les mouvements de trésorerie de la filiale sont les suivants:

	USD
Trésorerie au 31.12.2006	100
Vente encaissée	250
Investissement payé le 31.5.2007	<u>-100</u>
Trésorerie au 31.12.2007	<u>250</u>
Cours USD/CHF du 31.12.2006	1.22
Cours moyen USD/CHF de 2007	1.20
Cours USD/CHF du 31.5.2007	1.23
Cours USD/CHF du 31.12.2007	1.14
<i>Reprise des éléments de la filiale dans le tableau de flux de trésorerie consolidé, en CHF, monnaie de référence:</i>	
Ventes (USD 250 x 1.20)	300
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	300
Investissements payés (USD 100 x 1.23)	-123
Flux net de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-123
Flux net de trésorerie de l'activité de financement	0
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie, soit sur:	
→ la trésorerie initiale, USD 100 x (1.14-1.22)	-8
→ le résultat, USD 250 x (1.14-1.20)	-15
→ l'investissement, USD -100 (1.14-1.23)	<u>9</u>
Variation nette de la trésorerie	163
Trésorerie initiale (USD 100 x 1.22)	122
Trésorerie finale (250 x 1.14)	285

groupe parvient à générer de la trésorerie uniquement grâce à son activité. Il a l'avantage d'éliminer tous les problèmes liés à l'évaluation des actifs et des passifs.

En particulier, le flux de trésorerie d'exploitation montre si l'autofinancement généré par le groupe, le fonds de roulement généré par l'exploitation, se transforme en trésorerie.

Dans le cas de Nox, on constate que le groupe dégage en 2006 un autofinancement important (157.2) qui ne se traduit cependant que partiellement en trésorerie (118.8). La différence s'explique principalement par l'augmentation des débiteurs (23.8) et la diminution des fournisseurs (24.7). Une analyse plus fine permettrait de mettre en évidence les causes de ces

Tableau 2: TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En millions CHF	2007	2006	En millions CHF	2007	2006
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation			Remboursements des engagements de leasing financier	-8.2	-6.4
Résultat de l'exercice consolidé	64.8	78.4	Flux de trésorerie net provenant de l'activité de financement ± Effets des variations des cours de change sur la trésorerie	76.6	-12.4
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	0.9	-0.3		0.8	-2.0
Part du résultat dans les sociétés mises en équivalence	2.0	-0.5	Variation de la trésorerie	58.5	12.6
Résultat sur cession d'entreprises mises en équivalence	0.0	-2.0	+ Trésorerie initiale	40.8	28.2
Résultat des cessions d'immobilisations corporelles	-12.7	5.4	= Trésorerie finale	99.3	40.8
Amortissements et dépréciations	69.7	68.7	Autres informations requises par les Swiss GAAP RPC		
Variation des provisions de long terme et des impôts différés passifs	3.1	4.3	Intérêts reçus	4.2	4.1
Variation des impôts différés actifs	-2.4	3.2	Intérêts payés	-18.9	-15.2
Capacité d'autofinancement [5]	125.4	157.2	Impôts sur le bénéfice payés	-16.1	-18.5
± Dim./augm. des créances résultant de livraisons	-20.9	-23.8	Produits des participations (mises en équivalence et non consolidées) reçus	2.0	1.5
± Dim./augm. des stocks	-10.2	3.1	<i>Composition de la trésorerie</i>		
± Dim./augm. des autres créances et des actifs de régularisation	-3.6	1.5	La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités et qui sont soumis à des fluctuations de valeur négligeables (placements à terme et placements fiduciaires).		
± Augm./dim. des dettes résultant de livraisons et de prestations	34.9	-24.7	<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
± Augm./dim. des autres dettes à court terme non rémunérées et des passifs de régularisation	4.3	5.5	Augmentation du capital libéré par un apport en nature (2007: 80.6) et par la remise d'actions gratuites (2006: 8.0)	80.6	8.0
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	129.9	118.8	Acquisition d'immobilisations corporelles par contrats de leasing financier	15.5	5.2
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			<i>Acquisition d'entités consolidées [6]:</i>		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-95.5	-99.8	Trésorerie	5.9	0.0
Cessions d'immobilisations corporelles	20.4	10.1	Créances résultant de livraisons	44.0	0.0
Acquisitions d'entreprises consolidées	-74.7	0.0	Stocks	42.5	0.0
Investissements dans des entreprises associées	-16.2	0.0	Autres actifs circulants	11.4	0.0
Cessions d'entreprises mises en équivalence	0.0	11.0	Immobilisations corporelles	95.9	0.0
Dividendes reçus des sociétés associées	2.0	1.5	Impôts différés actifs	4.1	0.0
± Paiements/versements des prêts à des tiers	15.2	-14.6	Goodwill	21.7	0.0
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement	-148.8	-91.8	Dettes résultant de livraisons et de prestations	-28.9	0.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			Autres dettes à court terme	-4.1	0.0
Augmentation du capital de Nox en espèces	30.0	0.0	Dettes à long terme y compris impôts différés passifs	-15.8	0.0
Augmentation de capital des minoritaires	1.4	0.0	Intérêts minoritaires	-15.5	0.0
Réduction du capital de Nox	0.0	-10.0	Coût d'acquisition	161.2	0.0
Versement de dividendes aux actionnaires de Nox	-10.5	-1.0	Part du prix financée par remise d'actions émises en 2007	-80.6	0.0
Versement de dividendes aux minoritaires	-0.2	-0.4	Trésorerie acquise	-5.9	0.0
Achat/vente de propres actions	4.2	6.9	Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition des entités consolidées	74.7	0.0
± Augm./dim. des emprunts à long terme	59.6	-1.8			
± Augm./dim. des emprunts à court terme	0.3	0.3			

variations. Celles-ci peuvent être favorables ou défavorables. Par exemple, l'augmentation des débiteurs peut provenir des éléments suivants:

Causes favorables:

→ Croissance du chiffre d'affaires du groupe; notons toutefois que l'acquisition d'une entité consolidée ne porte ses effets sur le tableau de flux que depuis son acquisition; → forte progression des affaires en fin de période, par exemple grâce à une vente exceptionnelle en fin de période; → allongement de la durée de crédit accordée aux débiteurs pour des motifs commerciaux ou pour éviter qu'ils profitent de l'escompte éventuel, coûteux pour le groupe; → évolution favorable du taux de change; la différence de change est liée ici uniquement à la conversion des débiteurs d'une entité de la monnaie de facturation vers la monnaie fonctionnelle; elle n'est pas liée à la conversion des débiteurs d'une entité de la monnaie fonctionnelle vers la monnaie de référence pour les comptes consolidés.

Causes défavorables:

→ difficultés de paiement des débiteurs; → mécontentement des débiteurs par rapport à la qualité des marchandises livrées ou au non-respect des délais de livraison qui peut impliquer la suspension des versements; → croissance du chiffre d'affaires avec des clients de moindre qualité en ce qui concerne le délai de paiement.

Dans la méthode indirecte, la capacité d'autofinancement du groupe, ou variation du fonds de roulement d'exploitation constatée durant la période, est calculée en partant du résultat de l'exercice consolidé attribuable aux actionnaires de Nox (2007: 64.8). Ce dernier est influencé par des charges et des produits sans impact sur le fonds de roulement d'exploitation et par conséquent sur l'autofinancement. Il est donc logique de lui ajouter ces charges et de lui soustraire ces produits. Parmi les charges et les produits sans impact sur le fonds de roulement, on distingue notamment:

→ la part du résultat consolidé attribuable aux intérêts minoritaires; pour 2007, il s'agit d'une part du bénéfice des sociétés consolidées revenant aux minoritaires de 0.9; pour 2006, d'une part dans les pertes de 0.3; → la part du résultat dans

«Le flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement présente les paiements et les encaissements liés à l'acquisition ou à la cession d'actifs immobilisés et de titres.»

les sociétés mises en équivalence (2007: part dans les pertes, 2; 2006: part dans les bénéfices, 0.5); cette part est sans effet sur le fonds de roulement et sur la trésorerie du groupe; par contre, les dividendes versés par ces entreprises au groupe augmentent la trésorerie du groupe et constituent de ce fait un flux de trésorerie d'investissement; → le résultat sur ces-

sion d'entreprises consolidées ou mises en équivalence (2006: bénéfice, 2.0); → les bénéfice/perte sur cession des immobilisations; → la dotation aux provisions de long terme, y compris la variation des impôts différés passifs inclus dans ce poste; RPC 3.3).

La variation des postes des actifs circulants, sauf la trésorerie, et des dettes à court terme non rémunérées des entités étran-

«Le flux de trésorerie d'exploitation montre si l'autofinancement généré par le groupe, le fonds de roulement généré par l'exploitation, se transforme en trésorerie.»

gères est obtenue sur la base du bilan consolidé N et de celui de fin N-1 retraité avec les taux de change de fin N de manière à éliminer l'impact du change sur ces différences. Prenons l'exemple des clients dans la filiale américaine du groupe Nox.

	USD	Cours de clôture	CHF
Solde au 31. 12. 2007	100.0	1.14	114.0
Solde au 31. 12. 2006	<u>100.0</u>	1.22	<u>122.0</u>
Variation	0.00		-8.0

La variation des débiteurs en USD est nulle. Par conséquent, elle doit aussi être nulle lorsque le solde des clients est converti en CHF. Ce n'est pas le cas si cette variation est calculée sur la base de deux bilans consécutifs publiés (-8.0). C'est par contre le cas si les clients de fin 2006 sont convertis au taux de change de fin 2007.

5.3 Analyse des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (voir 2). Le flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement présente les paiements et les encaissements liés à l'acquisition ou à la cession d'actifs immobilisés et de titres. Il informe sur la stratégie du groupe : investissements de remplacement, de croissance, de diversification; croissance interne ou externe; désinvestissements. Il donne aussi la possibilité de mieux anticiper les flux de trésorerie futurs qui seront générés par ces investissements ou flux futurs provenant de l'exploitation.

Le flux d'investissement est influencé notamment par l'acquisition d'entreprises consolidées. Le montant porté dans le tableau de flux correspond au montant de trésorerie dépensé par le groupe pour acquérir l'entité en question, soit chez Nox, 74.7 en 2007. Ce montant est obtenu ainsi [7]:

Coût d'acquisition de la participation acquise (30 juin 2007)	161.2
./. Paiement par la remise d'actions Nox émises dans le cadre d'une augmentation du capital en 2007	80.6
./. Trésorerie de l'entité acquise le 30 juin 2007	<u>5.9</u>
= Dépense par le groupe (nette de la trésorerie de la filiale acquise par le groupe grâce à cet investissement)	74.7

5.4 Analyse des flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (voir 3). Le flux de trésorerie net provenant de l'activité de financement présente les paiements et les encais-

«Tout en étant axé sur la trésorerie, le tableau de flux de trésorerie, établi par la méthode indirecte, fournit cependant aussi des informations utiles en termes de fonds de roulement, en particulier la capacité d'autofinancement.»

sements liés à la modification du capital apporté et des emprunts. Il informe sur la politique de financement du groupe.

Le flux de financement est influencé notamment par le versement de dividendes aux actionnaires de la société mère (chez Nox, 10.5 en 2007). Si un dividende est versé en nature par exemple sous la forme de remise d'actions gratuites (chez Nox, 8 en 2006), le tableau de flux n'est en revanche pas influencé. L'annexe renseignera toutefois sur ce flux.

Le versement de dividende d'une filiale à la société mère n'a pas d'impact sur le tableau de flux consolidé, la trésorerie sort d'une filiale et entre dans la société mère. Par contre, le dividende versé par une filiale aux minoritaires (chez Nox, 0.2 en 2007) influence le flux de trésorerie de financement car de la trésorerie sort du groupe.

5.5 Les effets des variations des cours de change sur la trésorerie et la variation nette de la trésorerie (voir 4). La variation nette de trésorerie (chez Nox, 58.5 en 2007) doit être comparée à celle calculée sur la base de deux bilans consolidés

consécutifs. Elle comprend non seulement les flux net de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, d'investissement et de financement mais aussi les écarts de conversion liés à la trésorerie initiale et aux flux de trésorerie de l'exercice qui ont été convertis à un cours de change différent du cours de clôture. Par exemple, Nox présente un écart de variation des cours de change sur la trésorerie de 0.8 en 2007 calculé ainsi:

Ecart de conversion sur la trésorerie au 31.12.2006 de la filiale Nox (USA), USD. 5.0

USD 5.0 x Cours du 31.12.2007 (1.14)	CHF 5.7
USD 5.0 x Cours du 31.12.2006 (1.22)	<u>CHF 6.1</u> -0.4

+ *Ecart de conversion sur le résultat de Nox (USA), USD 10.0*

USD 10.0 x Cours du 31.12.2007 (1.14)	CHF 11.4
USD 10.0 x Cours moyen 2007 (1.20)	<u>CHF 12.0</u> -0.6

+ *Écart de conversion sur les flux de trésorerie d'investissement et de financement de Nox (USA), USD 20 d'investissement en immobilisations corporelles le 6.6.2007*

USD -20.0 x Cours du 31.12.2007 (1.14)	CHF -22.8
USD -20.0 x Cours du 6.6.2007 (1.23)	<u>CHF -24.6</u> <u>1.8</u>
= Écart de variation des cours de change sur la trésorerie	0.8

6. CONCLUSION

Établir le tableau de flux de trésorerie consolidé s'avère complexe, particulièrement dans le cas d'acquisition et de cession d'entités consolidées ou lorsque les états financiers des entités étrangères doivent être convertis parce que la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de référence pour les

comptes consolidés. Toutefois, il mérite qu'on lui prête une grande attention dans le cadre de l'analyse d'un groupe, principalement pour les raisons suivantes:

→ il complète l'analyse des autres composantes des états financiers; → il élimine les problèmes d'évaluation des actifs et des passifs; → il permet de se rendre compte de la capacité d'un groupe à générer de la trésorerie par son activité; → il permet de se faire une opinion sur la politique d'investissement et de financement d'un groupe; → il permet d'établir des projections de flux de trésorerie plus fines; → il permet de mettre en évidence des éléments utilisés dans l'évaluation d'un groupe ou d'une action, principalement le flux de trésorerie libre (free cash flow).

Le tableau de flux présente tout de même quelques limites, notamment:

→ il n'informe que sur les flux de trésorerie liés à des transactions avec des tiers. Il ne renseigne pas sur l'évolution de la

trésorerie de chaque unité qui compose le groupe. Une d'entre elles peut donc être insolvable ou en difficulté de trésorerie sans que le tableau de flux de trésorerie consolidé en fasse état, même si le groupe s'engage à éviter sa faillite; → il ne présente pas d'information par secteur d'activité. Le lecteur externe n'a donc pas la possibilité de connaître la contribution de chaque secteur aux différents flux de trésorerie; → le groupe n'a pas toujours la possibilité d'utiliser toute sa trésorerie. Une partie peut être bloquée, par exemple dans une filiale d'un pays soumis à de fortes restrictions aux transferts de devises. → La trésorerie peut varier rapidement dans une forte mesure, l'analyse doit en tenir compte.

Tout en étant axé sur la trésorerie, le tableau de flux de trésorerie, établi par la méthode indirecte, fournit cependant aussi des informations utiles en termes de fonds de roulement, en particulier la capacité d'autofinancement. La rupture avec le passé n'est donc pas totale. ■

Notes: 1) Swiss GAAP RPC, Recommandations relatives à la présentation des comptes 2005/06, Zurich, 2005. 2) Confédération suisse, Conseil fédéral, Message concernant la révision du Code des obligations (Droit de la société anonyme et droit comptable: adaptation des droits de la société en nom collectif, de la société en commandite simple, de la société à responsabilité limitée, de la société

coopérative, du registre du commerce et des raisons de commerce), du 21 décembre 2007. 3) La norme est intitulée Tableau de financement alors qu'il s'agit d'un tableau de flux de trésorerie (Geldflussrechnung). 4) Rappelons que les entités qui, par leur taille, peuvent appliquer les RPC fondamentales doivent, pour leurs comptes consolidés, suivre la Swiss GAAP RPC 30. 5) Cette rubrique

n'est pas demandée explicitement mais sous-entendue par la Swiss GAAP RPC 4. 6) Notons que la Swiss GAAP RPC 30 n'indique pas de manière précise les éléments du bilan des entités à présenter. 7) Le même raisonnement s'applique pour la cession d'entreprises consolidées.

ZUSAMMENFASSUNG

Erstellung von Geldflussrechnungen gemäss Swiss GAAP FER

Die Autoren untersuchen und erläutern die Hauptbestandteile einer Geldflussrechnung und legen das Hauptaugenmerk auf ihre Anwendung im Rahmen der Beurteilung eines Unternehmens oder Konzerns.

Sie stellen zunächst die wichtigsten Bestimmungen der Swiss GAAP FER 4 zur Geldflussrechnung sowie mit Schwerpunkt zur Konzernrechnung gemäss Swiss GAAP FER 30 dar. Dann beleuchten sie die grundlegenden Probleme in der Erstellung einer Geldflussrechnung, insbesondere hinsichtlich des Umfangs der konsolidierten flüssigen Mittel, der Umrechnung flüssiger Mittel ausländischer Gesellschaften und des Erwerbs und der Veräusserung konsolidierter Gesellschaften.

Der Umfang der Konzernrechnung wird durch die Bestandteile des Konsolidierungskreises bestimmt. In einem Konzern umfassen die flüssigen Mittel 100% der flüssigen Mittel der konsolidierten Gesellschaften nach der Voll-

konsolidierungsmethode, bzw. die Quote der konsolidierten Einheiten nach Quotenkonsolidierungsmethode. Mittels der Equity-Methode haben konsolidierte Geldflüsse einer Tochtergesellschaft hingegen keinerlei Einfluss auf die konsolidierte Mittelflussrechnung, mit Ausnahme jener Geldflüsse, die die konsolidierte Gesellschaft zusammen mit Konzerngesellschaften realisiert und die per Voll- oder Quotenkonsolidierung konsolidiert werden (ausgeschüttete Dividende, Erhöhung der Barmittel).

Die Umrechnung von Mittelflässen ausländischer Gesellschaften wirft die Frage des anzuwendenden Wechselkurses und der Behandlung der Wechselkursdifferenzen auf. Normalerweise wird der Kurs am Tag der Transaktion angewendet. Zur Umrechnung von Ertrag und Aufwand kann der Jahresmittelkurs herangezogen werden.

Letztlich hat im Falle des Erwerbs einer konsolidierten Gesellschaft (Vollkonsolidierung) lediglich der Kaufpreis, ab-

züglich der flüssigen Mittel, die die konsolidierte Gesellschaft zum Zeitpunkt des Erwerbs hielt, einen Einfluss auf die Geldflussrechnung. Wird der Kaufpreis durch Aktientausch entrichtet, kann sich daher ein Erwerb als positiver Geldfluss in der Rechnung niederschlagen. Im Anhang sind dann die wesentlichen Bilanzglieder der erworbenen Gesellschaft am Kauftag aufzuführen.

Diese Fragestellungen verdeutlichen, dass man sich bereits vor der Analyse konsolidierter Geldflussrechnungen Klarheit darüber verschaffen sollte, mit welcher Technik diese erstellt wurden und welche Informationen sie enthalten können.

Um die angesprochenen Problematiken zu veranschaulichen, greift der Artikel das konkrete Beispiel einer konsolidierten Geldflussrechnung auf und erläutert die darin enthaltenen Informationen. AS/VD/CHW